

Figure 1: plan du boulevard d'Armor

Dans l'ensemble Trégor- Bicyclette trouve que l'aménagement du boulevard d'Armor est très bien réalisé, le fait d'avoir une vraie piste dans chaque direction, séparée de la chaussée, apporte un réel confort. Toutefois nous suggérons des améliorations pour la sécurité des cyclistes.

1. Marquage au sol

Un des plus gros problèmes est la non-homogénéité du marquage au sol montrant la présence d'une piste/bande cyclable sur les voies automobiles :



Pictogrammes



Absence de marquage



Absence de marquage



Ligne discontinue



Pictogrammes en parallèle avec passage piéton

Trégor bicyclette préconise d'identifier clairement et de façon identique la présence de la piste cyclable sur la chaussée. Un marquage de type couloir avec ligne discontinue plus pictogrammes paraît intéressant, l'utilisation de zone de couleur pleine ou à damier peut aussi être une option. On peut recommander le document de la FFCT (<http://ffct.org/wp-content/uploads/2013/10/signalisation-horizontale-charte-cyclable.pdf>).

2. Sens place Saint-Yves vers le rond-point d'Armor

2.1. Intersection rue du Muguet

La piste venant de la place Saint-Yves, descend du plateau puis se décale, le marquage au sol est bien visible. Pour les voitures un plot en plastique a été ajouté sur le haricot. Toutefois de nuit, le haricot n'est pas très visible, nous proposons de mettre une bande réfléchissante sur son pourtour.

Il y a le même problème aux carrefours des rues Du Roux, d'Anjou et des Flandre (voir ci-dessous §4.1, 4.4, 4.5)



2.2. Intersection rue des Lilas

Autoriser le contre-sens cyclable serait un plus pour le quartier.



2.3. Rond-point de l'aérodrome

La bordure du trottoir a été reprise il y a quelques semaines, mais la pente est encore trop raide. Il ne faut pas de saut de chaussée à ce niveau-là, l'entrée de la piste étant à 45° de sa direction, le guidon

peut tourner lors de la montée sur cette bordure et entraîner une chute. La bordure au niveau de la rue des Lilas ou dans le rond-point d'Armor sont de bons exemples de ce qu'il faut faire.

Absence de marquage de la piste dans le rond-point. Les voitures arrivant de Ker-Uhel, tournant à droite en direction du Kroaz-Hent coupent parfois sans noter la présence de la piste ni de cyclistes. Faut-il rajouter sur le panneau cédez le passage, un panneau « attention cyclistes » ?

Absence de cédez le passage pour les cyclistes, la signalisation verticale serait trop dangereuse, mais un marquage horizontal paraît adapté.

Le rond-point est sur un plateau ce qui permet vraiment de casser la vitesse au niveau de 3 de ses entrées. Toutefois nous ne comprenons pas pourquoi en venant de Ker-Uhel le plateau est si éloigné (50 m), ce qui permet aux automobiles de reprendre de la vitesse.

Le balisage de la Littorale / Vélo tour de manche a disparu. Cet été nombre de cyclotouristes se sont retrouvés « perdus » sur le rond-point d'Armor.



Absence de balise

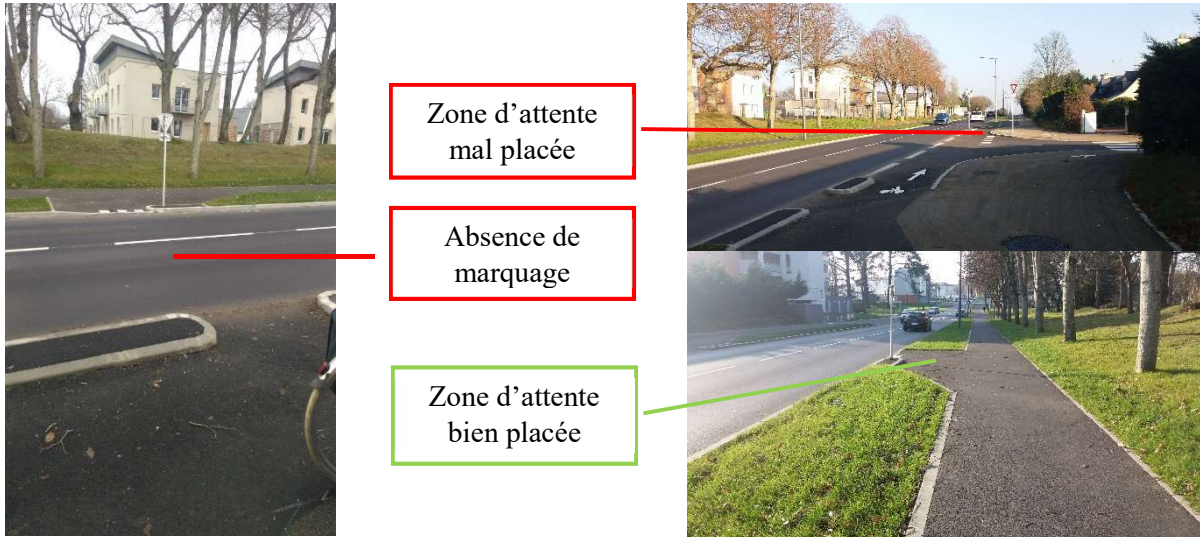


2.4. Impasse de Croix leur Gam – espace commercial

Les traversées de la piste sur le boulevard d'Armor ne sont pas identifiées

En descendant le boulevard, il y a une zone d'attente des vélos qui n'empiète pas sur la piste cyclable ce qui est parfait pour la sécurité.

Dans les sens montant cette zone d'attente est sur la piste, coincée le long du trottoir.



3. Rond-point d'Armor

3.1. Arrivée sur le rond-point

Deux choix sont proposés aux cyclistes :

- Se rendre directement vers le rond-point via une bande qui fonctionne bien, mais il manque un marquage vélo
- Descendre vers la traversée du Mac Donald, cette section est normalement bidirectionnelle mais le marquage est absent.



3.2. Le rond-point

Le marquage au sol de la bande cyclable a disparu au fil des années.

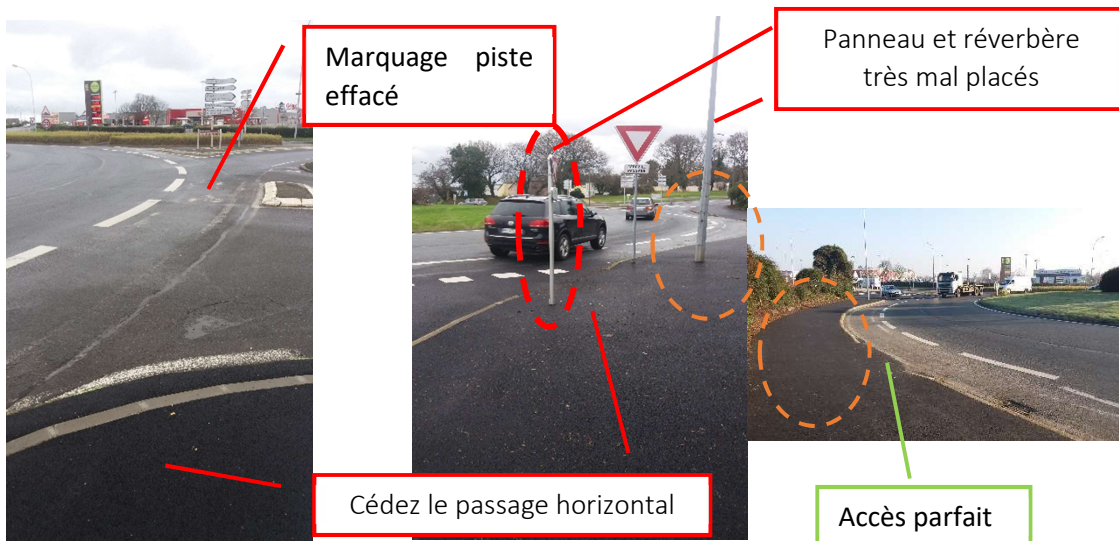
Les accès au rond-point se font bien soit à niveau, soit via une pente adaptée, par contre il manque les balises cédez le passage qui à notre avis doivent être en marquage horizontal

L'accès Avenue de la résistance sur rond-point est devenu dangereux depuis qu'un panneau a été mis en place dans la rampe d'accès. On préconise un marquage horizontal.

Aujourd'hui, la piste entre l'avenue de la résistance et le boulevard d'Armor est sur le trottoir, toutefois, le réverbère est très mal placé, et les bosquets empiètent pas mal.

La sortie rond-point vers piste direction Ker-Uhel est parfaite.

Trégor bicyclette préconise que la piste entre le rond-point et le Norauto soit bidirectionnelle.



Note : nombre de cyclistes préfèrent remonter l'avenue de la résistance sur le trottoir côté CILOF plutôt que d'utiliser la bande cyclable entre le Géant et le Leclerc, toutefois aujourd'hui, la section de trottoir au niveau du rond-point (en orange sur la photo ci-dessus), ne nous paraît pas adaptée.

3.3. Traversée vers le Mac Donald

Il manque les balises cédez le passage pour les cyclistes, Trégor bicyclette préconise aussi un marquage horizontal.

La piste qui longe l'avenue de la Résistance n'a aucun marquage ! Est-ce vélo/piéton, bidirectionnelle ?

Une piste bidirectionnelle nous paraît toujours intéressante, pour les déplacements d'élèves entre Brélévenez et le futur collège, mais il faudra d'abord traiter la dangerosité du carrefour avec la rue

Pierre Huet. En effet on peut être sûr que les automobilistes s'engageant de la rue Huet sur l'avenue de la Résistance oublieront de regarder à droite. Si un cycliste descend il risque de finir sur le capot !



Absence de balise



Absence de marquage de traversée
absence de pictogrammes

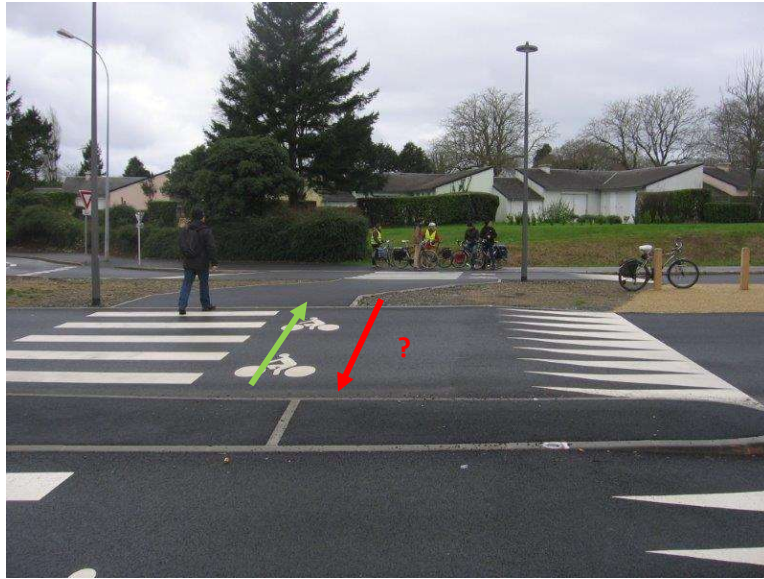


Avant que la piste ne soit
bidirectionnelle, il faudra traiter le
carrefour de la rue Huet pour éviter
des accidents

3.4. Traversée vers le Géant

Il manque la notion de traversée bidirectionnelle, si un marquage est fait par la suite, on aura là aussi une traversée à « l'Anglaise ».

Il manque des balises Cédez le passage, si possible en marquage horizontal.



4. Sens rond-point d'Armor vers la place Saint-Yves

Dans ce sens de circulation il n'y a pas de marquage au sol vélo / piétons, alors que dans l'autre sens ils sont bien présents

4.1. Intersection rue du Roux

Il n'y a pas de marquage au sol de la présence de la piste cyclable.

Le parking du mini-centre commercial a été réaménagé, un banc a été mis en place, dommage un ou deux appui-vélos auraient été les bienvenus.



Piste pas clairement
identifiée



Banc mais pas d'appui-
vélo

4.2. Centre commercial – Rond-point de l'aéroport

Il manque le marquage au sol des traversées du boulevard

La piste n'est pas identifiée pour les vélos, en pratique bon nombre de piétons l'emprunteront.

La piste n'est pas plate, mais bosselée ce qui est assez désagréable surtout que la chaussée du boulevard est, elle, sans défaut.

Au rond-point, il n'y a pas de balise cédez le passage, ni les pointillés au sol, la piste n'est pas matérialisée dans le rond-point

Le saut de trottoir est encore une fois trop important (cf. § 2.3).



Piste bosselée tout du long



Absence de balise cédez passage
Absence pointillé cédez le passage
Absence marquage de la piste dans
le rond-point



Bordure trop prononcée

4.3. Intersection centre social

La traversée n'est pas matérialisée au sol

La balise cédez le passage est bien placée mais il n'y a pas le marquage pointillé et éventuellement le marquage horizontal

La mise en place d'appui-vélo pour l'ensemble centre social, maison des jeunes, tennis, crèche serait un plus.



Les traversées se font à l'anglaise ?

Absence balise au sol
Absent de marquage piste
Pas d'appui-vélo

4.4. Intersection avenue d'Anjou

La traversée n'est pas matérialisée au sol.

Un ou deux appui-vélos à ajouter pour la poste et Côte d'Armor habitat, en plus du banc déjà mis en place.

Les haricots ne sont pas très visibles pour les automobilistes, il faudrait rajouter un plot et/ou peindre la bordure de l'îlot en blanc comme sur celui de la rue du muguet (cf. 2.1)



Haricot pas très visible

Absence de marquage



Banc mais pas d'appui-vélo

4.5. Intersection rue des Flandres

La traversée n'est pas matérialisée au sol.

Les haricots ne sont pas très visibles pour les automobilistes, peut-être faudrait-il rajouter un plot comme sur celui de la rue du muguet (cf. 2.1)



Haricot pas très visible

Absence de marquage